bapa
Besançon Association Patinage Artistique

Procédure interne de signalement

BAPA – Prévention et traitement des violences, discriminations, harcèlements et bizutages

Objectif

Assurer à toute personne membre du club (licencié(e), parents, bénévoles, salarié(e)s, encadrant(e)s, spectateur(rice)s) la possibilité de signaler en toute sécurité un fait de violence, de harcèlement, de discrimination, de bizutage ou tout comportement contraire aux valeurs du sport.

Le BAPA s'engage à :

- Protéger immédiatement les personnes,
- Écouter sans jugement,
- Accompagner avec bienveillance,
- Agir dans un cadre clair, légal et confidentiel.

Personnes concernées

- Licencié(e)s mineur(e)s et majeur(e)s
- Parents / responsables légaux
- Entraîneur(e)s, bénévoles, salarié(e)s, dirigeant(e)s
- Toute personne témoin ou informée d'un fait inapproprié ou attentatoire dans le cadre des activités du club

Principes généraux

1. **Confidentialité absolue :** toutes les informations sont protégées et strictement limitées aux personnes habilitées.
2. **Bienveillance et non-jugement :** la parole de la personne signalante est toujours considérée.
3. **Protection immédiate :** toute situation de danger fait l'objet de mesures urgentes.
4. **Traçabilité :** chaque signalement est enregistré et suivi.
5. **Collaboration institutionnelle :**
 - La Présidente, Référent(e) Intégrité
 - La Sentinelle de Ligue,
 - Les autorités sportives et judiciaires peuvent être associées selon la gravité.

1. Gouvernance interne : le binôme + l'équipe plurielle

Le binôme "Présidente / Référent(e) Intégrité"

Présidente

- Met en œuvre les mesures de prévention et de protection.
- Supervise le traitement administratif et les transmissions aux autorités (Fédération, Ligue, DDCS, Signal-Sports, justice).
- Décide des mesures disciplinaires internes avec le ou la référent(e) intégrité.

Référent(e) Intégrité

- Point d'écoute confidentiel du club.
- Accueille la parole, oriente et accompagne.
- Porte la culture intégrité au sein du club.
- Travaille en indépendance hiérarchique.

Constitution d'une "Équipe Intégrité" interne

Le BAPA met en place une **équipe plurielle et volontaire**, composée de **2 à 10 membres**, permettant :

- De renforcer la prévention,
- De garantir un regard croisé,
- D'assurer une diversité de profils (entraîneurs, dirigeants, parents référents, bénévoles).

Cette équipe est composée de **2 à 10 membres**, incluant :

- La Présidente du club,
- Référent(e) Intégrité,
- Des parents bénévoles,
- Des initiatrices et initiateurs,
- Des membres du comité,
- Et des volontaires sensibilisés ou formés aux questions d'intégrité et de prévention.

Cette diversité permet une équipe plurielle, représentative et présente sur le terrain, plus nombreuse pour observer, repérer et prévenir les situations à risque. Elle offre également une disponibilité renforcée pour accompagner les licencié(e)s et les familles avec bienveillance et réactivité.

Leur mission s'articule autour de plusieurs axes :

- **Soutenir le binôme** dans toutes les actions de prévention, de sensibilisation et d'information.
- **Assurer la vigilance sur le terrain**, en étant présents lors des entraînements, événements et déplacements.
- **Favoriser la circulation de l'information** afin d'identifier rapidement les situations à risque.
- **Repérer et prévenir** les comportements ou situations inappropriés.
- **Faire remonter les informations** pertinentes et les situations préoccupantes à la Présidente et à la ou au Référent(e) Intégrité.

Les membres sont tenus à la **confidentialité**, sans pouvoir hiérarchique sur les décisions finales.

Rôle de la Sentinelle de Ligue (intégration renforcée)

La sentinelle régionale doit être :

- **Alertée systématiquement pour tout fait grave ou doute sérieux**,
- Consultée pour avis,
- Destinataire de toute information pouvant concerner plusieurs structures ou constituer un risque majeur.

Référente Ligue BFC :
sentinelles.liguebfc@gmail.com – Maryanne BOUQUET

2. Comment effectuer un signalement

Toute personne peut signaler une situation :

- Par e-mail à : **integrite@besancon-patinage.fr**
- Par téléphone : **06 37 94 88 61**
- En entretien (sur rendez-vous) avec le/la référent(e) intégrité ou la Présidente
- Par courrier adressé à :
 Présidente du club BAPA ou Référent(e) intégrité du club BAPA
 (mention "Confidentiel – Ne pas ouvrir")

Un signalement peut être anonyme, mais il est préférable de communiquer un moyen de contact pour permettre un suivi et une orientation adaptée.

3. Étapes de traitement d'un signalement

Étape 1 – Réception

- Le signalement est reçu par le binôme Référent(e) Intégrité / Présidente.
- Un **accusé de réception** est envoyé dans un délai de **72 heures maximum** (sauf anonymat).

Étape 2 – Évaluation initiale

Le binôme + un membre de l'équipe peuvent être mobilisés si nécessaire.

1. Analyse de la gravité, du risque et de l'urgence.
2. Si danger immédiat :
 - Appel au **17** ou **114**,
 - **Alerte immédiate de la Sentinelle de Ligue**, de la Fédération et de la Ligue régionale,
 - Transmission au **Procureur de la République** (article 40 CPP) si suspicion d'infraction.

Étape 3 – Orientation

Selon la nature du signalement :

La personne est orientée vers les **dispositifs officiels** :

- sentinelles.liguebfc@gmail.com : BOUQUET Maryanne
- **Cellule nationale Signal-Sports** : signal-sports@sports.gouv.fr
- **France Victimes** : 116 006
- **17 (**Police Secours)
- **114** Ecrire par SMS
- **3919** (Violences femmes info)
- **119** (Enfance en danger)
- **3018** (Cyberharcèlement)
- **3114 :** Prévention du suicide

Si nécessaire, mise en place de mesures conservatoires (éloignement, suspension, changement de groupe, etc.).

Étape 4 – Enquête interne (si nécessaire)

- Réalisée uniquement si les faits relèvent de la vie interne du club.
- Menée par une commission ad hoc (binôme + 1 ou plusieurs membres de l'équipe intégrité).
- Auditions menées en toute confidentialité et neutralité.
- Possibilité de solliciter la sentinelle, la FFSG, la Ligue ou le CDOS.

Étape 5 – Décision et suivi

- Analyse et conclusion par la Présidente + Référent(e) Intégrité.
- Décisions possibles : médiation, accompagnement psychologique, rappel au règlement, exclusion, signalement externe…
- Archivage sécurisé, sans diffusion.
- Suivi dans la durée pour garantir la protection.

4. Archivage et confidentialité

- Les signalements sont conservés de manière sécurisée et confidentielle (dossier protégé ou coffre numérique).
- L'accès est strictement limité à la Présidente et Référent(e) Intégrité.

- Les données sont supprimées après 5 ans maximum, sauf procédure judiciaire en cours.
- Aucune information n'est communiquée à un tiers sans consentement, sauf obligation légale.

5. Ressources d'appui

- **Signal-Sports (Ministère des Sports)**
 https://www.sports.gouv.fr/signaler-une-violence-501
 signal-sports@sports.gouv.fr
- **France Victimes** : 116 006 (7j/7, 9h-19h, gratuit et anonyme)
- **3919** : Violences Femmes Info (24h/24 – 7j/7)
- **119** : Enfance en danger
- **3018** : Cyberharcèlement et violences numériques
- **CFCV** : 0 800 05 95 95 – Viols Femmes Informations
- **Défenseur des droits** : www.defenseurdesdroits.fr
- **Sentinelle de la ligue BFC** : sentinelles.liguebfc@gmail.com BOUQUET Maryanne

6. Engagement du club

Le club BAPA s'engage à :

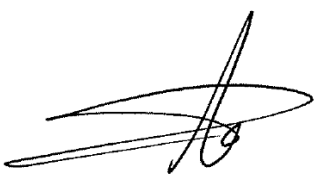
- Accueillir toute parole avec respect, écoute et bienveillance ;
- Garantir la confidentialité et la protection des personnes signalantes ;
- Agir sans délai en cas de danger ou de faits graves ;
- Collaborer avec les autorités compétentes ;
- Promouvoir une culture du respect, de la prévention et de la confiance.

Mise à jour : 05/11/2026

Cette procédure est :

- affichée dans le club,
- transmise aux encadrants et bénévoles,
- disponible sur le site internet,
- révisée chaque année.

Elle sera actualisée chaque année ou dès que nécessaire.

Présidente du club	**Référent intégrité / Prévention des violences**
	
Elodie DELAUNE	Mahmoud ADDOUCHE